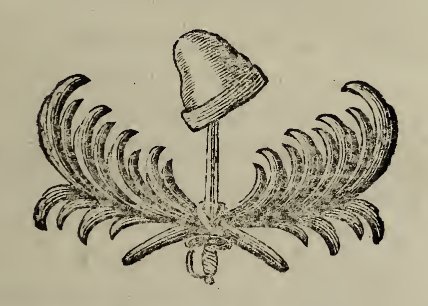
LE PREMIER CRI DE LA SAVOIE *VERS LA LIBERTÉ*;

Par C C** A. Grenadier Patriote.

Quod petis, hìc est. HORAT. *ad Bulliatium.*



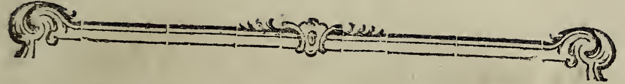
A CHAMBERY,

De l'Imprimerie de L. GORRIN, Imprimeur du Roi & du Sénat.

Et se trouve, A PARIS,

AU CABINET BIBLIOGRAPHIQUE, rue de la Monnoie, Nº. 5.

M. DCC. XCI.



LE PREMIER CRI DE LA SAVOIE

VERS LA LIBERTÉ.

ON ne connoît généralement pas la Savoie. Les émigrations périodiques d'un grand nombre de ses Habitants, portent quelquefois le Philosophe à tourner ses regards sur cette partie intéressante des Alpes, qui forme la ligne de démarcation entre la France & l'Italie. Mais ce pays ayant été mal décrit par tous nos Voyageurs & Géographes, l'ami de l'humanité fort peu satisfait de ses observations. L'infertilité & les désavantages du climat de cette partie de l'ancienne contrée des Allobroges, sont ou ignorées, ou exagérées. Personne n'a bien observé les causes de la pauvreté de ce Peuple, & si quelqu'un les a trouvées, il a craint ou dédaigné de les révéler.

Ce que personne ne fit, je l'entreprends : l'humanité m'y invite, le bonheur de mes Concitoyens & l'amour inaltérable de ma Patrie me le commandent.

La poſition topographique de la Savoie, la nature de ſon ſol & ſes productions ne comportent peut-être pas ces grands établiſſements qui font la richeſſe des Etats, & les élevent ſouvent, malgré leur peu d'étendue, au plus haut degré de fortune & de grandeur; cependant elle ſeroit ſuſceptible d'une ſorte de proſpérité, de celle, par exemple, dont jouit ſur un terrein à-peu-près ſemblable, une grande partie des Habitants de la Suiſſe.

Mais loin d'avoir cette fortune qui convient à ſa poſition, la Savoie ſe trouve aujourd'hui dans un état affreux de dépériſſement, ſans argent, ſans commerce, ſans moyens pour en établir; elle eſt comme enſevelie dans un néant politique. En vain de temps en temps les efforts de quelques Particuliers ont voulu lui donner une eſpece d'exiſtence; en vain ils ont eſſayé d'y établir quelques foibles manufactures; toujours gênées par les entraves du Gouvernement, les unes ſont tombées dès leur naiſſance, & les autres languiſſent encore dans une obſcure inaction.

L'Agriculture, qui ne trouve pas dans des villes pauvres & ſans activité un aſſez grand véhicule, y eſt très-négligée : les beſoins impérieux de la nature excitent ſeuls les Laboureurs à cultiver péniblement un terrein difficile, qui fournit à peine à leur ſubſiſtance.

Les bois & les forêts, dont les coupes ne sont soumises à aucun régime, éprouvent une dégradation très-sensible. Les montagnes paroissent entiérement dépouillées ; le prix du bois qui augmente considérablement chaque année, annonce une disette très-prochaine.

Toutes les branches du commerce, de l'agriculture & des arts étant dans la situation la plus désastreuse, la jeunesse des villes & des campagnes ne peut y trouver aucun moyen de s'y faire un établissement pour subsister; elle se voit donc dans la nécessité de s'expatrier, ou d'y vivre dans un malheureux désœuvrement.

Les seules ressources qui lui restent, sont les Cloîtres, l'Eglise, le Barreau & l'Etat militaire; mais quelles ressources ! Aucune d'elles ne sert à la prospérité du pays; aucune d'elles ne contribue à vivifier l'Agriculture, toutes au contraire tendent à dessécher les branches productives. Ainsi dans la Savoie, au lieu d'atteliers & de manufactures propres à la rendre active, l'on ne voit que des Couvents, des Casernes, des Corps-de-gardes & quelques études de Gens d'affaires; les villes ne paroissent peuplées que de Moines, de Soldats, de plaideurs, de désœuvrés & de mendiants.

Encore si toutes les places de l'Administration étoient remplies par des Habitants du pays, elles

pourroient être pour eux des motifs d'émulation ; mais un grand nombre de Commiſſions de Juges dans le Sénat de Savoie, celles des Avocats-généraux, des Intendants, des Gouverneurs & des Commandants ſont ordinairement données à des Piémontois ; il ne reſte aux Savoiſiens que quelques places ſubalternes & très-peu lucratives (1).

Ce qui prouve combien le découragement devient général, combien chaque jour les reſſources diminuent, ce ſont les émigrations qui ne ſe faiſoient jadis que des montagnes, & qui maintenant ſe font vivement ſentir dans les villes : auſſi quel nombre d'émigrans ne trouve-t-on pas dans toutes les contrées de la France & de l'Europe, où leur franchiſe, leur bonne-foi, leur économie, leur intelligence & les autres qualités morales qui les caractériſent, les font aimer & accueillir dans toutes les claſſes de la Société ?

Et qui ſont ceux qui quittent leur Patrie, à laquelle cependant ils ſont tous attachés ? Ce ſont des Sujets actifs, induſtrieux, qui, trouvant toutes les reſſources épuiſées, toutes les places remplies, ne peuvent ſe condamner à vivre dans une éternelle & pénible oiſiveté. Ainſi la Savoie ſe trouve

(1) La commotion françoiſe s'eſt fait reſſentir à Turin. Le Gouvernement vient de nommer enfin des Sujets Savoiſiens à quelques places.

ſouvent privée des Sujets les plus inſtruits & les plus laborieux.

Mais pourquoi, dira-t-on, n'emploient-ils leurs talents & leur activité dans leur propre Patrie? Eh! que peuvent quelques mouvements particuliers amortis par le Gouvernement, lorſque le mouvement général n'eſt pas donné à toute la machine par ceux qui doivent en diriger tous les reſſorts?

Peut-être, pourra-t-on dire encore, les Habitants de la Savoie ne peuvent-ils faire parvenir leurs réclamations à la Cour de Turin? Leurs Princes qui ſe ſont acquis depuis long-temps la réputation d'être juſtes & modérés, ne les prendroient-ils pas dans la plus ſérieuſe conſidération, afin de changer le ſort d'un Peuple qui de tout temps leur a donné tant de témoignages d'amour & d'affection? Ce ſont-là ſans doute les queſtions qui peuvent d'abord ſe préſenter; mais ceux qui ſauront qu'il n'exiſte dans la Savoie aucun Corps qui la repréſente, qui puiſſe faire des remontrances ou des réclamations; que le Sénat (1) n'a d'autres fonctions que celles de juger; que les principaux emplois, comme il a été dit, ne ſont occupés que par des

(1) Le Gouvernement a ôté ſucceſſivement à ce Corps toute autre fonction que celle de Juges.

Piémontois, ennemis nés de la Savoie, par orgueil & prévention nationale; que les plaintes de quelques Particuliers, ou ne ſont pas entendues, ou ſont étouffées par les Agents miniſtériels qui environnent le Trône; ceux-là ne feront pas étonnés que l'on n'apporte aucun changement à l'état déplorable de ce pays.

Ce n'eſt pas cependant ſa pauvreté qui le rend le plus malheureux. L'Habitant de la Savoie s'accoutume aiſément à toutes les privations du luxe. Des ameublements ſomptueux, des palais ſuperbes ne ſont pas néceſſaires à ſon bonheur; les Scythes étoient heureux au milieu de leurs déſerts, en traînant ſur leurs charriots leurs maiſons errantes; les Suiſſes le ſont au milieu de leurs montagnes. La liberté ſuffit pour embellir les plus ſimples demeures; mais la Savoie eſt tout-à-la-fois pauvre & eſclave : elle eſt ſoumiſe au Gouvernement le plus arbitraire qui ſoit en Europe: les impoſitions n'y ſont réglées que par la volonté ſeule du Souverain, ou plutôt des Miniſtres, & le fardeau n'en eſt point auſſi léger qu'on a voulu le faire croire. Si l'on conſidere les impoſitions de la Savoie, relativement à la foibleſſe de ſes reſſources, à la quotité de ſon numéraire, elles ſont beaucoup plus conſidérables qu'elles ne l'étoient en France, même ſous l'ancien régime; & c'eſt

une obſervation qui ſouvent a été faite ſur les frontieres par les Habitants des deux Royaumes.

C'eſt peu que la fixation des impôts ſoit arbitraire, ce n'eſt qu'une violation aſſez ordinaire du droit de propriété. Il eſt une atteinte bien plus grave & plus directe aux droits de l'humanité & des Citoyens, & qui eſt une ſource continuelle de vexations & d'injuſtices, ce ſont les jugements militaires. La Police, qui ne devroit être confiée qu'à des Magiſtrats civils, y eſt exercée par des Majors & des Commandants Piémontois. Un ordre de leur part peut arracher au milieu de la nuit, ſur le moindre prétexte, un pere, un époux du ſein de ſa famille, & le plonger dans une priſon, chargé de chaînes, & ſouvent la peine la plus flétriſſante (1) l'attend au ſortir des cachots. Les Commandants ſont les Juges, & les Soldats les exécuteurs de cette Juſtice arbitraire (2).

Citoyens de toutes les Nations, vous tous à qui les droits de l'humanité ſont connus, eſt-ce donc là, dites-nous, un Gouvernement dont on puiſſe vanter la douceur & la modération? Plai-

---

(1) Les coups de bâtons.

(2) On en a pour preuve toute récente, le trait deſpotique du Gouverneur de Chambery, arrivé le 30 Décembre 1790, que tous les Journaliſtes ſe ſont empreſſés de rendre public.

gnez, plaignez le paiſible Habitant de la Savoie, dont les qualités ſociales ſeroient dignes d'un meilleur ſort.

Cependant de jour en jour le deſpotiſme ultramontain s'appeſantit avec plus de rigueur ſur cette malheureuſe contrée. L'appareil de la guerre y eſt déployé, pour la préſerver, dit-on, de l'épidémie françoiſe, & l'on rive ſes fers à meſure qu'elle paroît prendre quelque élan vers la liberté. Eſt-ce ainſi que l'on veut faire ſon bonheur? Peut-on douter que le voiſinage d'un Peuple libre dont elle a toujours aimé & adopté le langage, les mœurs & les habitudes, ne lui rendent ſon joug encore plus inſupportable?

Après avoir tracé le tableau fidele & rapide de l'état actuel de la Savoie, entrons dans quelques détails ſur les cauſes de ſon dépériſſement.

L'une des principales eſt l'épuiſement du numéraire, occaſionné par les impôts & les importations.

Les impoſitions, dans tous les Etats du Roi de Sardaigne, peſent également & ſans diſtinction ſur toutes les claſſes des Citoyens; & c'eſt ſur les terres ſur-tout qu'elles ſont réparties, par le moyen d'un cadaſtre général.

Cet ouvrage, s'il n'eût pas été de la part du Miniſtere une opération purement fiſcale, un

moyen plus sûr & plus facile d'extraire d'un trait de plume la ſubſtance du Peuple ; cet ouvrage, dis-je, pouvoit être très-utile à la Savoie, en ce qu'il préſente un tableau très-exact du pays, & qu'il entre dans les plus grands détails ſur les limites, la valeur & la fixation des propriétés. Mais cette opération, bonne en ſoi, eſt devenue un inſtrument redoutable d'oppreſſion entre les mains du deſpotiſme ; chaque année les impoſitions prennent de nouveaux accroiſſements, & de toutes celles qui ſe verſent au Tréſor-Royal à Chambery, le ſixieme ſeulement eſt employé pour les charges publiques en Savoie ; le reſte va s'engloutir au-delà des Alpes, pour n'en plus revenir.

Et comment en reviendroit-il ? Il n'exiſte preſqu'aucun commerce entre la Savoie & le Piémont. Les marchandiſes importées de la premiere de ces Provinces dans l'autre, ſont ſujettes aux viſites du fiſc & à des droits, comme celles de France en Savoie ; de ſorte que le Gouvernement Piémontois paroît oppoſer à l'induſtrie Savoiſienne la même barriere que la nature a miſe entre les deux Peuples.

Outre les barrieres phyſiques & politiques qui les ſéparent, il en eſt d'autres qui ſont purement morales ; telle eſt la différence de langage, de mœurs & de caractere.

L'Habitant de la Savoie eſt ſenſible, bon, affable aux étrangers ; il tient beaucoup, mais avec plus de ſimplicité, de la franchiſe & de la gaieté Françoiſe.

L'Habitant du Piémont voyage peu, il eſt plein par conſéquent d'une orgueilleuſe prévention pour ſon Pays ; il ne croit pas même qu'il exiſte rien d'égal à lui ; de-là l'eſprit de domination qui le tourmente, & qui n'eſt pas incompatible en lui avec l'eſprit de ſervitude. Il eſt environné de tous les préjugés politiques & religieux, & joint encore à l'âpreté de caractere qui lui eſt propre, toute la ſoupleſſe des autres Peuples d'Italie.

Cette différence ſi marquée de caractere eſt une des cauſes de la haine qui exiſte entre les deux Peuples ; haine plus violente peut-être que celle de deux ennemis ; auſſi ſe forme-t-il entr'eux peu d'alliances particulieres, quoique gouvernés par les mêmes Loix & le même Souverain, tandis que les Habitants de la Savoie s'uniſſent principalement avec ceux du Lyonnois & du Dauphiné, comme s'ils ne formoient entr'eux qu'un ſeul & même Peuple. Ainſi la tendance naturelle de la Savoie paroît être vers la France, & tout ſemble l'éloigner du Piémont.

Ce qui pourroit rapprocher les deux Peuples, & ramener en même temps quelque numéraire

en Savoie, ce ſont les voyages du Roi & de la Famille Royale; mais les Savoiſiens ſont même privés de cette reſſource accidentelle & précaire (1); car dans l'eſpace de plus de trente ans, ces ſortes de voyages n'ont eu lieu qu'une ſeule fois, à l'occaſion du mariage du Prince de Piémont; d'où l'on peut voir que les Rois de Sardaigne viſitent aſſez rarement le berceau de leur maiſon & le Peuple qui verſa ſon ſang pour leur agrandiſſement.

L'épuiſement du numéraire eſt encore occaſionné par les importations de tous genres. Les draps & les étoffes en ſoie viennent de Lyon; les épiceries, de Marſeille; les toiles, des différents cantons de la France, & même de la Suiſſe. Il eſt encore beaucoup d'autres objets de commerce que l'on tire de Geneve & de Grenoble; mais ils ſont ſuffiſamment connus dans le pays; je me diſpenſerai donc d'entrer dans de plus longs détails.

Une autre cauſe de l'extraction du numéraire de la Savoie, mais bien moins conſidérable que les deux autres, ce ſont les études que ſont obligés de faire à Turin tous ceux qui veulent prendre

(1) Dans les cas ſeulement de maladie, les Princes viennent aux bains d'Aix; mais ils apportent leurs denrées même du Piémont.

leurs grades en Droit (1), en Médecine & en Théologie. Les dépenſes qu'elles exigent, ſoit pour les penſions & l'entretien, ſoit pour les theſes & les différents grades, deviennent un fardeau très-peſant pour ceux qui les ſupportent, ſur-tout dans un pays où les fortunes ſont ſi médiocres ; & que rapportent-ils au bout de quelques années pour l'argent qu'ils laiſſent dans le Piémont ? quelques cahiers latins qu'ils ne liſent plus, de mauvais ſonnets italiens que l'on a faits à leur louange, & ſouvent des teintes du caractere Piémontois, toujours plus de vices, & jamais plus de vertus & de ſavoir.

Depuis quelques années on a voulu procurer encore à la Savoie un autre moyen de ſe ruiner ; c'eſt la Loterie du Séminaire de Turin, établie ſur le plan de la Loterie Royale de France. Ce n'eſt pas qu'elle y trouve beaucoup de joueurs. Les Savoiſiens ne ſont gueres ſuſceptibles de ſe paſſionner pour ces ſortes de chances déſavantageuſes ; cependant l'on ſait que l'appât des Loteries réduit preſque toujours la partie du Peuple la plus pauvre.

Un malheureux qui ſe noie,
S'attache, en périſſant, au plus foible roſeau.

Quelles ſont les reſſources qui peuvent faire

(1) On a établi à Chambery une Ecole de Droit ; mais on a paralyſé cette Ecole dès ſa création même, en ne comptant le temps qu'on la fréquente que pour moitié des années pendant leſquelles on étudie à Turin,

face à tant de caufes d'épuifement ? La premiere, & fans doute la plus confidérable de toutes, ce font les émigrations annuelles & périodiques des Habitants des montagnes qui paffent en France & dans la Suiffe vers le milieu de l'automne, & reviennent dans leur pays au commencement du printemps, y apportent le peu d'argent qu'ils ont amaffé par leurs travaux & leur économie.

Le chanvre, le vin & un peu de foie peuvent encore être comptés au nombre des reffources de la Savoie, auxquelles on peut ajouter le fer & le plomb (1) que l'on tranfporte en France & dans la Suiffe. Mais combien ces reffources font foibles & infuffifantes pour contre-balancer les différentes caufes qui l'épuifent !

A toutes les caufes de dépériffement de la Savoie, joignons encore l'abandon total qu'elle éprouve de la part du Miniftere, qui n'a avec elle d'autre rapport que celui des finances ; il lui laiffe & entretient même fa mifere ; il coupe l'arbre pour en prendre le fruit.

Cet abandon a produit dans les Habitants un engourdiffement général qui les empêche de fentir toute l'étendue de leurs maux. Ils vivent, il eft vrai, dans le calme, mais auffi dans une grande

---

(1) Prefque toutes les mines font exploitées par des Moines : la Chartreufe de Haillon s'en fait un gros revenu.

apathie ſur leur ſituation. L'eſprit public a fait peu de progrès parmi eux, ſi ce n'eſt parmi les Bourgeois des Villes les plus inſtruits, & dans ces derniers temps, où la révolution françoiſe en a produit une preſque générale dans les idées.

L'éducation qui forme les bons Citoyens & les Sujets utiles à la Patrie, ne contribue pas au rétabliſſement de la Savoie. Les études y ſont très-négligées; un peu de latin, la Philoſophie & la Théologie ſcholaſtique en forment toute la baſe, & les Colleges Royaux ſemblent plutôt en général diriger l'inſtruction de la jeuneſſe vers les connoiſſances religieuſes, que vers les connoiſſances humaines qui rendent utiles à la ſociété; rien n'y excite l'émulation des jeunes gens, & le zele des Profeſſeurs, dont les appointements ſont ſi modiques, qu'ils leur fourniſſent à peine de quoi vivre.

Auprès de cette parcimonie envers les hommes eſtimables qui conſacrent leur vie à l'inſtruction de la jeuneſſe, l'on remarque une nuiſible profuſion envers la Nobleſſe de l'armée. Il n'eſt pas rare de voir des Officiers encore jeunes, & dans toute la vigueur de l'âge, ſe retirer avec de fortes penſions, qu'ils n'ont méritées ni par leurs bleſſures, ni par la longueur de leurs ſervices. Outre que ces récompenſes prématurées ſont à charge au tréſor royal, ou plutôt à l'Etat, elles plongent de bonne

heure

heure dans l'inutilité, des hommes qui commençoient à peine à connoître leur métier.

Quel eſt donc le but de cette étrange prodigalité ? Le premier, c'eſt de ne point retarder dans ſa marche la Nobleſſe, qui tient aux Miniſtres & à la Cour, en éloignant tout ce qui peut ſe trouver ſur ſa route. Le ſecond, c'eſt d'avoir de tous côtés des créatures & des ſoutiens du deſpotiſme. Ainſi le ſyſtême actuel du Gouvernement Piémontois eſt de faire porter toutes les graces ſur le Corps Militaire, & de lui ſacrifier tous les autres intérêts de l'Etat; mais, je le demande au nom de la Patrie, les Rois de Sardaigne peuvent-ils, ſans provoquer eux-mêmes leur propre ruine, ſoutenir les dépenſes énormes où s'éleve aujourd'hui l'Etat-Major de l'armée ?

L'on pourroit demander peut-être ſi l'état malheureux de la Savoie vient de l'ignorance ou de la négligence du Miniſtere. Non, ſans doute, & ſon ſort me paroît d'autant plus déplorable, qu'il eſt la ſuite d'une combinaiſon politique: de tout temps, la Cour de Turin a montré une prédilection marquée pour le Piémont, & porté toutes ſes vues du côté du Milanois, qu'elle a toujours deſiré de joindre aux Etats qu'elle poſſede. La Savoie, placée en-deçà des Alpes, ouverte de tous les côtés, & ſans places fortifiées, lui a toujours paru comme ſur

le point d'en être séparée, ou par les événements d'une guerre, ou par des traités, ou par des circonstances imprévues; ainsi, l'on croit qu'au lieu de chercher à l'enrichir par des établissements utiles, elle n'a cherché au contraire qu'à l'épuiser; tel est le sentiment qu'insinue clairement J. J. Rousseau dans ses Confessions, Liv. 4[e], au sujet du cadastre entrepris par le Roi Victor-Amédée. Se pourroit-il que la politique des Cours fût si cruelle & si dangereuse aux Peuples qu'elles gouvernent ?

Mais en quoi consiste, dira-t-on, cette prédilection de la Cour pour le Piémont? N'est-il pas autant & même plus chargé d'impôts que la Savoie? Leur fixation n'y est-elle pas également arbitraire? Oui, sans doute, les charges imposées sur le Piémont sont fortes, & passent même pour être onéreuses aux Habitants; mais c'est chez eux que sont consommés presque tous les revenus de l'Etat, c'est leur Capitale qui possede dans tous les temps le Roi & la Famille Royale; ils environnent le Trône, ils sont au foyer de tous les encouragements, de tous les bienfaits & de toutes les graces.

Peut-être dira-t-on encore, (car nous devons prévenir toutes les objections) peut-être dira-t-on que le Piémont, étant la portion la plus précieuse des Etats du Roi de Sardaigne, il mérite aussi

une attention plus particuliere. Sans doute, il convient au Miniſtere de donner au commerce & aux manufactures du Piémont tous les encouragements poſſibles, c'eſt dans cette Province belle & fertile qu'il peut trouver les plus grandes reſſources; mais faut-il pour cela qu'une autre Province, aſſez conſidérable par elle-même, & capable d'ajouter aux forces de l'Etat, ſoit entiérement négligée, & tombe dans une totale inaction? Croit-on qu'il faudroit paralyſer quelques membres du corps humain, pour donner aux autres plus de vigueur?

MOYENS de remédier aux maux de la Savoie.

La troiſieme queſtion que je me ſuis propoſé d'examiner, eſt relative aux moyens que l'on pourroit employer pour remédier aux maux de la Savoie.

On peut conſidérer cette queſtion ſous deux points de vue différents, & dans l'état actuel des choſes, & dans l'ordre des choſes poſſibles.

Quels ſont donc les moyens de reſtauration pour la Savoie, faiſant toujours partie des Etats du Roi de Sardaigne?

Je propoſe d'abord qu'il y ſoit établi, ſous le nom de *Conſeil général de la Savoie*, un Corps repréſentatif, compoſé des Députés élus librement par le Peuple dans tous les cantons; que ce Corps

ſoit chargé d'examiner les beſoins de la Province ; de recueillir toutes les plaintes, de les faire connoître à la Cour ; de fixer la contribution néceſſaire aux établiſſements publics ; de veiller à la répartition & à la perception des impôts ; de propoſer enfin des Loix, des Réglements relatifs à l'Adminiſtration de la Savoie.

A ces mots, combien vont s'élever contre ces vues, les partiſans de l'autorité arbitraire, tous ceux qui tiennent en main quelques bouts des rênes du Gouvernement? & combien les principes que ſuppoſe un pareil établiſſement ſont éloignés de ceux que paroît avoir adoptés la Cour de Turin ?

Quoi donc ! les Princes ne regneront - ils que lorſqu'ils laiſſeront à la diſpoſition de leurs Miniſtres les biens & la liberté de leurs Sujets ? Quels ſont donc les fruits de ce malheureux ſyſtême ? Sans ceſſe le Monarque ſe défie de ſes Peuples, la défiance amene la tyrannie, la tyrannie conduit aux ſoulevements & à l'indépendance ?

O Rois, conſultez mieux vos véritables intérêts ; rendez vos Peuples libres, & jamais vous n'aurez beſoin de vous armer contr'eux : vos Trônes ſeront d'autant mieux affermis, qu'ils auront pour baſe la liberté & le bonheur. N'êtes - vous pas aſſez grands de regner ſur des millions d'individus, jouiſſants de tous les droits de l'humanité ?

Quels que ſoient les principes miniſtériels que l'on oppoſe à ces vues ſi ſimples, ſi naturelles, je ne laiſſerai pas d'inſiſter ſur l'établiſſement de ce Conſeil adminiſtratif, en démontrant ſon utilité & même ſa néceſſité. Son utilité ne peut être incertaine, ſi l'on conſidere l'importance des objets ſur leſquels il auroit à délibérer, & qui ne peuvent être approfondis que dans la diſcuſſion & par des inſtructions particulieres. Tels ſont l'amélioration de l'Agriculture, la coupe réguliere des bois, les digues & conſtructions pour contenir dans leurs lits les torrents & les rivieres; les encouragements du commerce, l'établiſſement des manufactures néceſſaires pour travailler les matieres premieres que fournit la Savoie, la laine, le chanvre & la ſoie; l'éducation publique, la liberté de la Preſſe, &c. Tout eſt à faire dans cette malheureuſe contrée. Ce Conſeil pourroit prendre en conſidération la ſuppreſſion des corvées, qui peſent principalement ſur les Habitants de la campagne, que l'on force à travailler gratuitement, tandis qu'ils manquent de pain; ſur-tout il aviſeroit aux moyens d'extirper la mendicité, qui prend en Savoie des accroiſſements prodigieux, en profitant de l'heureux goût des Savoiſiens pour le travail. Il chercheroit à arrêter cette prodigieuſe émigration; ce mal ceſſeroit, dès que l'Habitant trouveroit à exercer

utilement ſon induſtrie. Tous ces objets, & beaucoup d'autres dont pourroit s'occuper cette aſſemblée, ne manqueroient pas d'opérer des changements utiles au bien-être général de la Savoie.

Une telle inſtitution donneroit encore à la Cour de Turin des connoiſſances toujours certaines ſur l'état de la Province, répandroit l'eſprit public parmi les Habitants, & les tireroit de cet engourdiſſement qu'ils n'ont que dans leur Patrie & ſous leur Gouvernement actuel. Ce n'eſt là qu'un foible apperçu des avantages que l'on peut en retirer, & qu'on ne peut apprecier que par l'expérience, & par une infinité de détails qui paſſeroient les bornes que je me ſuis preſcrites.

Ce n'eſt pas aſſez de dire que cette inſtitution ſeroit utile; on doit la regarder comme indiſpenſable, dans l'état de délabrement où ſe trouve la Savoie; ce n'eſt que par une réunion de lumieres qu'elle peut être régénérée : il faudroit connoître parfaitement tous ſes beſoins, & le vœu général ſur les moyens de les faire ceſſer; & comment parvenir à ce réſultat, ſi ce n'eſt par le raſſemblement des Députés de tous les cantons? Dans l'agitation de tous les eſprits & dans le voiſinage de la France, ſi l'on ne donne au Peuple quelque part à l'adminiſtration de ſes affaires, n'eſt-il pas à craindre que par une convulſion

ſoudaine & dans des conjonctures fâcheuſes pour le Gouvernement, il ne cherche à s'en emparer? Ainſi, l'intérêt de la Savoie & celui du Miniſtere démontrent également la néceſſité d'un Conſeil adminiſtratif.

D'où vient cette marche combinée du Cabinet de Turin, pour détruire l'exiſtence même de la Capitale de la Savoie ? Pourquoi forcer la jeuneſſe d'aller étudier dans une ville dont elle ne connoît point la langue ? Etabliſſez une Univerſité à Chambery ; cherchez à y retenir & attirer les hommes inſtruits? Miniſtres Italiens, vous ruinez la Savoie par les principes de votre maître en politique, de Machiavel ; ſongez aux ſuites qu'aura infailliblement votre infernale combinaiſon, elle allumera la rage dans l'ame paiſible du Savoiſien ; & je vous le prédis, vous ſerez les premieres victimes.

La proſpérité de la Capitale reflueroit bientôt vers toutes les parties de la Province; elle y retiendroit ſes Habitants ; les émigrations ceſſeroient, & une fois, la Savoie n'iroit pas remplir la France, la Suiſſe & l'Allemagne du bruit de ſa miſere & de ſa pauvreté; le Gouvernement lui-même, en acquérant plus de conſiſtance, s'y prépareroit des reſſources dont il pourroit ſe ſervir au beſoin.

L'établiſſement que je viens de propoſer, ne pourroit manquer d'exciter la plus vive émulation

dans toutes les claſſes de la ſociété; mais il faudroit l'exciter principalement parmi la jeuneſſe, l'eſpoir de la Patrie, en tâchant, par tous les moyens, de former des Citoyens, des Sujets capables de remplir toutes les places de l'Adminiſtration.

Il faudroit, à cet effet, proſcrire dès le commencement des études, cette tendance des Maîtres vers l'Etat Eccléſiaſtique; il faudroit que les Inſtituteurs montraſſent à la jeuneſſe les différentes parties des connoiſſances humaines, comme des carrieres également bonnes pour ſe rendre utile à ſa Patrie. Il faudroit établir des Ecoles publiques pour l'Art vétérinaire, la Phyſique, la Chirurgie, la Médecine, la Botanique, &c. & transformer le Séminaire que l'on nomme *College Royal de Chambery*, en Univerſité, où pourroient prendre leurs grades, dans toutes les Facultés, les Habitants de Savoie; réuniſſez cette foule de Maiſons Religieuſes; arrêtez les progrès du fanatiſme italien, qu'il s'arrête aux barrieres de la Savoie. Ainſi ſe répandroit de toute part l'inſtruction, en la mettant à la portée des perſonnes qui auroient le moins de fortune; ainſi ſouvent ſe formeroient des talents diſtingués, dont les germes ſont étouffés, faute d'encouragements ou de moyens qui puiſſent les développer.

C'eſt alors ſeulement que l'on pourroit former des Bibliotheques publiques, des établiſſements pour l'avancement de l'Agriculture, du Commerce & des Arts ; car ſi l'on ne répand pas auparavant du goût & des connoiſſances préliminaires ; ſi l'on ne donne à tous les Citoyens des motifs d'encouragements & d'activité, tout établiſſement, toute réforme ſera inutile ; il faut à la Savoie un plan général de reſtauration.

Paiſibles Savoiſiens, vous dont les vœux & l'ambition furent toujours modérés, ſi par un événement dont l'hiſtoire ne fournit aucun exemple, votre Prince, de ſon propre mouvement, & ſans être ſollicité par aucune circonſtance particuliere, vous rendoit tout-à-coup cette liberté qui vous convient & qui peut faire encore votre bonheur ; s'il cherche à vous donner des Repréſentants, à connoître les maux qui vous obſedent, à vous procurer tous les moyens de les guérir, à ſupprimer toutes les loix qui ſentent l'eſclavage & le deſpotiſme, à vous rendre enfin cette vie active qui vous manque ; Citoyens, attachez-vous à lui par des liens indiſſolubles ; que le nom de la Savoie ſoit à jamais inſéparable de celui du Prince & de la Maiſon qui la gouvernent.

Si cependant ce projet ſublime n'entre point dans le cœur vertueux de votre Monarque, ou plutôt s'il

en eſt écarté par les conſeils qui l'entourent, ne déſeſpérez pas encore du ſalut public. Le temps, les événements & la néceſſité changeront sûrement votre ſort. La meſure de vos maux paroît comblée, & c'eſt toujours au dernier période du malheur, & dans le moment d'une criſe violente, qu'un Peuple, quelque abattu qu'il paroiſſe, reprend tout-à-coup ſon courage & ſon énergie.

S'il arrivoit que l'état des choſes vînt à changer dans la Savoie, c'eſt-à-dire, qu'elle ne fît plus partie des Etats du Roi de Sardaigne, quelles ſeroient toutes les ſuppoſitions poſſibles à faire à cet égard? Quels ſeroient enfin les changements que pourroient amener les circonſtances & le temps? Ou ce Pays pourroit devenir partie intégrante de l'Empire François, ou bien encore ſe gouverner lui-même, étant allié de la France ou de la Suiſſe.

Dans ces ſuppoſitions, la Savoie n'auroit rien à perdre, elle auroit au contraire tout à gagner. En faiſant partie de la France, la Savoie jouiroit de tous les avantages que l'on doit attendre de la nouvelle Conſtitution de ce grand Royaume; en ſe gouvernant elle-même, elle auroit tous ceux que donne la liberté, & l'on peut aiſément ſe faire l'idée de ſon bonheur, en contemplant l'inaltérable tranquillité du Corps Helvétique.

L'état actuel de la Savoie eſt donc le pire de

tous ceux qu'on peut lui ſuppoſer ; elle ne doit donc point redouter les changements, puiſque toute mutation quelconque ne peut tourner qu'à ſon avantage.

Si donc, ſuivant toutes les probabilités, l'eſprit public vient à s'étendre dans cette contrée, ſi la Savoie parvient à connoître ſa ſituation, l'on doit néceſſairement s'attendre à des mouvements, à des inſurrections ; & combien ne ſont-elles pas faciles dans un pays par-tout entrecoupé de montagnes, où les Habitants vivent de peu, & ne ſont point amollis par le luxe ? Lorſque les Carthaginois voulurent ſoumettre la Sardaigne, les Habitants ſe retirerent dans les montagnes du Nord, d'où l'on ne put les faire ſortir. Les Suiſſes n'ont-ils pas oppoſé leur courage & leurs rochers à toute la puiſſance des Empereurs, qui n'ont pu les réduire ſous leur joug ? Ces maſſes énormes placées çà & là ſur le globe, ſemblent être les barrieres naturelles que la liberté peut toujours oppoſer au deſpotiſme.

Ce ne ſont que des événements naturels que l'on prévoit, & qui doivent être la ſuite néceſſaire des circonſtances où ſe trouve la Savoie.

O toi, Monarque bon & ſenſible qui gouverne ma Patrie, Victor-Amédée, en qui cette Province avoit mis toute ſon affection & toute ſon

eſpérance, ſouviens-toi que ces Savoiſiens, que les Piémontois que tu écoutes, tyranniſent en ton nom, établirent tes ancêtres dans le Piémont, au prix de leur ſang; que le temps viendra où ce bon Peuple, las d'un Gouvernement deſpotique, retrouvera l'ancienne valeur des Allobroges, & renverſera tout ce qui s'oppoſe à ſon bonheur. Préviens les malheurs que pourroit entraîner parmi ton Peuple une ſecouſſe trop violente; préviens ces maux, non par la terreur & par les armes, mais par un Gouvernement fondé ſur les droits impreſcriptibles de l'humanité; donne à l'univers une preuve de la ſageſſe qui fut ſouvent le partage de tes ancêtres. Qu'il ſe faſſe une révolution totale en Savoie, quelques réformes partielles ne feroient que des palliatifs dangereux; mais opere toi-même un changement que ſollicitent les circonſtances; d'autres temps, d'autres loix; ſonge que la Savoie eſt aux portes de la France, qu'elle parle le même langage; que les ouvrages des Ecrivains François qui ne reſpirent plus que patriotiſme & liberté, y ſont accueillis & lus avec enthouſiaſme; que l'inquiſition qu'on a établie en ton nom ſur l'importation de ces écrits, loin d'en arrêter le cours, ne ſervira qu'à les faire rechercher avec plus d'avidité; ſonge que la Savoie ne peut plus ſubſiſter ſous le régime oppreſſeur qui la conſume;

donne-lui un Conseil qui puiſſe la défendre. Charles-Emmanuel l'a affranchie du régime féodal, il feroit digne de toi de la remettre en poſſeſſion de tous ſes droits : tu n'as plus pour une ſi grande action qu'à ſuivre les mouvements de ton cœur, les conſeils de ta raiſon, & le vœu d'un Peuple qui ne demande qu'à s'attacher ſon ancien Chef. Mais, hélas! la foule des ennemis de ce Peuple t'aſſiege, ils te feront entendre des maximes bien oppoſées, des principes deſtructeurs de la véritable gloire des Rois; ils te parleront de ton autorité pour ne conſerver que la leur; ils t'empêcheront d'être toi-même; ils aſſerviront tes talents à la routine ordinaire des Cours; & ce ſont tes vertus même qu'ils armeront contre tes Peuples & contre toi!

FIN.